

Fiche de fonction Infirmier/Infirmière en pratique avancée			
EHPAD « l'Ecureuil »	Validée par le CST le .../.../..... Appliquée le .../.../.....	Version 2.0.	RH-FF-IPA

1 – IDENTIFICATION

Intitulé de l'emploi : Infirmier(ère) en pratique avancée

- **Catégorie hiérarchique :** A
- **Cadre d'emplois :** Infirmiers en soins généraux

Rattachement

- **Rattachement hiérarchique :** Directeur (H/F), Directeur adjoint (H/F)
- **Rattachement fonctionnel :** Médecin coordonnateur(rice), Infirmier(ère) coordonnateur(rice)

Conditions de travail

- **Lieu de travail :** EHPAD l'Ecureuil
- **Emplacement :** 463, avenue de la République – 34700 Lodève
- **Télétravail :** Non
- **Temps partagé :** Mises à disposition pour des interventions sur d'autres établissements (temps partagé) dans un secteur de 25 kilomètres autour de la résidence administrative ou de la résidence familiale

Particularités et contraintes spécifiques

- **Rythme de travail :** Semaines de travail à 39 heures (avec acquisition d'ARTT).
- **Contraintes :** plusieurs lieux de travail, évolutions réglementaires régulières d'un métier en expansion, expositions aux risques chimiques et biologiques, manutention, poste soumis à obligations vaccinales et d'être inscrit au tableau de l'Ordre infirmier.
- Interface entre l'exercice infirmier et l'exercice médical.
- Possibilité d'intégrer le dispositif du GECOH d'astreinte IDE de nuit mutualisé.

Rémunération afférente

- **Traitement Brut Indiciaire (TBI) :** Selon grille indiciaire
- **Complément de Traitement Indiciaire (CTI)**
- **Selon situation :** Supplément Familial de Traitement (SFT), Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI), Indemnité d'astreinte
- **Régime indemnitaire :** IFSE (entre 500 € et 1200 €), CIA (sous conditions)

2 – DESCRIPTION (NON EXHAUSTIVE)

Missions :

- Dans le cadre d'un protocole d'organisation, examine les résidents et assure le suivi de leurs pathologies ;
- Assure une évaluation des actes réalisés, un suivi clinique et paraclinique des résidents ;
- Contribue à la coordination des soins ;
- Apporte une expertise et intervient dans le parcours de soins des résidents ;
- Collabore avec l'équipe de soins (au sens large) et professionnels participant au protocole de la pratique avancée ;
- Prescrit des produits de santé et examens complémentaires, renouvelle et adapte des prescriptions médicales dans la limite de son champ de compétences ;
- Participe à l'orientation, l'éducation, la prévention et le dépistage ;
- Concourt à la formation des autres professionnels.

Autonomie et responsabilité :

- Travaille dans le cadre d'un protocole de soins ;
- Autonomie dans l'organisation du travail ;
- Participe à la coordination du parcours de soins des résidents en relais des médecins ;
- Identifie les besoins en santé.

Relations fonctionnelles :

- Interface entre l'équipe infirmière, le médecin coordonnateur et les médecins ;
- Contacts directs avec les résidents et les familles ;
- Relations régulières avec l'équipe infirmière, aide-soignante et l'équipe interdisciplinaire ;
- Relations régulières avec la Direction.

3 – PROFIL DE L'AGENT

Diplômes requis : Diplôme d'État d'Infirmier (DEI) et Diplôme d'État d'Infirmier en pratique avancée (DEIPA) avec un champ d'intervention sur les pathologies chroniques stabilisées et les polyopathologies courantes en soins primaires.

Savoirs :

- Psychologie de la personne âgée ;
- Ethique et déontologie ;
- Techniques d'écoute et de conseil ;
- Principales pathologies de la personne âgée ;
- Protocoles de soins en pratique avancée ;
- Outils informatiques de traçabilité des soins ;
- Santé publique ;
- Développer/entretenir un réseau et une relation de confiance dans le cadre du protocole d'organisation avec les médecins ;
- Maîtrise du champ de compétences et des limites prévues par les articles R4301-1 et suivants du Code de la santé publique, et par l'arrêté du 25 avril 2025 ;
- Suivre les évolutions réglementaires de la profession ;
- Assurer une veille médicale ;
- Connaissances en pharmacologie ;
- Identifier les besoins en santé ;
- Collaborer avec les autres professionnels ;
- Prise en charge holistique ;
- Droits des usagers.

Savoir-faire :

- Assurer une activité clinique et paraclinique
 - o Travailler sur la base d'un protocole d'organisation ;
 - o Réaliser des consultations et diagnostics en relais des consultations médicales ;
 - o Recueillir des données (traçabilité) ;
 - o Adapter et renouveler les traitements des résidents dont il assure le suivi ;
 - o Etablir des prescriptions initiales de certains produits et examens complémentaires ;
 - o Interpréter les examens qu'il/elle prescrit ;
 - o Définir et mettre en œuvre le projet de soins des résidents ;
 - o Réaliser des actes techniques ;
 - o Participer à l'évaluation globale de l'état de santé et de l'autonomie de la personne âgée (évaluation gériatrique standardisée).
- Prévention, dépistage et éducation à la santé
 - o Rechercher les fragilités individuelles et collectives des résidents ;
 - o Analyser les besoins des résidents et de leurs proches ;
 - o Concevoir et mettre en œuvre des actions ciblées ;
 - o Repérer les situations d'urgence ;
 - o Promouvoir la vaccination et les bonnes pratiques en faveur des résidents et du personnel.
- Coordination
 - o Assurer le relais des médecins traitants auprès des résidents et de leurs proches ;
 - o Travailler en coordination avec les autres professionnels médicaux et paramédicaux ;
 - o Evaluer la qualité des pratiques et résultats des soins infirmiers ;
 - o Œuvrer à la bonne tenue du dossier médical ;
 - o Réaliser des courriers d'orientation vers les spécialistes ;
 - o Définir une prise en charge et des orientations médicales, médico-sociales et sociales ;
 - o Développer des liens et partenariat permettant l'amélioration de la prise en charge médicale des résidents, en vue d'améliorer et fluidifier leur parcours de soins.
- Développer les compétences
 - o Mettre en place des actions d'évaluation des pratiques professionnelles ;
 - o Animer des groupes d'analyse des pratiques professionnelles ;

- Concevoir et mener des actions de formation en interne ;
- Assurer une veille en santé et gériatrie, diffuser les recommandations et bonnes pratiques ;
- Transmettre son savoir au personnel soignant et aux stagiaires.
- Gestion des risques et de la qualité
 - Elaborer et mettre en œuvre des protocoles de soins ;
 - Collaborer au projet de soins ;
- Mission complémentaire selon le profil
 - Etablir des certificats de décès (constatation du décès, rédaction du certificat...) sous réserve d'y être habilité ;
 - Participer à des programmes de recherche ou à des études ;
 - Participer au déploiement de l'activité physique adaptée.

Savoir-être :

Domaine	Qualités personnelles
Relations avec les résidents et leur entourage	Attitude générale (tenue vestimentaire, sourire, convivialité) Attitude d'écoute et d'ouverture Patience Adaptabilité Capacité d'analyse Respect de la dignité d'autrui et de la déontologie Sens du service public, de l'intérêt général et de l'utilité sociale
Sens des responsabilités	Discrétion et respect du secret professionnel Esprit d'initiatives Respect des consignes et protocoles Disponibilité Autonomie
Qualités relationnelles	Respect des collègues et leurs rôles Assertivité Esprit d'équipe Qualité d'écoute
Capacités d'adaptation	Suivi des évolutions réglementaires de la profession Souplesse et compréhension Organisation et méthode

Signature du responsable**Signature de l'agent**

Envoyé en préfecture le 13/02/2026

Reçu en préfecture le 13/02/2026

Publié le



ID : 034-263400194-20260212-485-DE